

Info-Transfert

Bulletin sur le transfert de ferme au Québec

« Pour voir plus loin, il faut y regarder de près. »

Pierre Dac
Artiste comique
français

Sommaire :

Il se dégage une cohérence dans les aides à l'établissement et l'accompagnement en lien avec la politique nationale française instaurée depuis plus de 25 ans.

Le parcours semble compliqué et lourd mais une étude montre que dix ans après l'installation, 95 % des jeunes sont toujours exploitants à temps plein.

En France et particulièrement dans la région visitée, plus de jeunes femmes s'installent en agriculture même si elles ont des difficultés à se faire accepter dans leur milieu.

Un mot de l'équipe de rédaction

Relève agricole, établissement, transfert, agriculteurs au bord de la retraite, relève non familiale, ces termes n'existent pas dans le jargon des personnes qui nous ont accueillis lors de notre mission en France en juin dernier. Ils parlent plutôt de jeunes agriculteurs, de successeurs, de repreneurs, d'installation, de transmission, de cédants, de hors cadre familial.

Les mots sont différents mais les questionnements et les difficultés sont souvent similaires. Les contacts avec l'ensemble des intervenants et de jeunes agriculteurs ont été très riches d'enseignements. Nous avons effectivement pu constater bien des similitudes comme, les difficultés de s'établir à cause d'une forte hausse des actifs pour la relève ou des embûches plus prononcées pour la relève non familiale mais la différence la plus



École supérieure d'agriculture de Purpan

marquée est l'ensemble des programmes et mesures visant l'établissement des jeunes en agriculture en correspondance avec la politique nationale française d'installation et les objectifs européens.

Expériences transférables? Initiatives adaptables? Peut-être! Mais, il faut aussi

garder un regard lucide. Tout n'est pas rose: lourdeur bureaucratique, frontières des responsabilités de chaque organisme pas toujours balisées, etc. Aussi, des différences culturelles, sociologiques, économiques et

politiques doivent être prises en considération. Toutefois, il nous semble que la situation actuelle au Québec nécessiterait de poser les premiers jalons d'une politique d'installation.

Voici des extraits de notre rapport de mission sur le volet installation qui peuvent alimenter les discussions. Bonne lecture!

Dans ce numéro :

Le mot de la rédaction	1
Mission accomplie!	1
Mission accomplie! (suite)	2
Une politique nationale d'établissement depuis plus de 25 ans	2
Parcours de l'installation en France	3
De jeunes agricultrices déterminées	4

Mission accomplie!

En juin dernier, deux membres de l'équipe de Traget Laval accompagnés de représentants du MAPAQ et de la FRAQ se rendaient en France pour la deuxième partie de sa mission. Les objectifs étaient de comprendre le processus de l'établissement, de saisir le contexte, le parcours, les structures, les mesures disponibles, les organismes impliqués et leurs types d'intervention et enfin, de rencontrer de jeunes installés.

Compte tenu de la politique nationale, la situation pouvait être cernée en examinant cet ensemble dans une région donnée. La région Midi-Pyrénées et plus particulièrement le département de la Haute-Garonne, ont été retenus. Plusieurs de nos rencontres ont été rendues possibles grâce à la collaboration — planification, contacts, logistique — du professeur Raymond Belloc de l'École supérieure d'agriculture de Purpan.

(Suite page 2)

Mission accomplie! (suite)

Outre les rencontres avec les personnes ressources appartenant aux organismes liés à l'application de la politique à l'installation¹, des responsables du Crédit Agricole du Midi-Toulousain et d'une caisse régionale ainsi que de l'ADASEA (Association départementale pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles) du Gers nous ont mis en contact avec de jeunes hommes et femmes installés dans deux régions agricoles, le Lauragais et le Gers.

La région Midi-Pyrénées regroupe dans ses huit départements, deux millions et demi d'habitants dont un million dans le département de la Haute-Garonne. L'espace rural occupe 83 % du territoire et les principales productions sont le vin, la viande, les céréales et oléagineux.

La Haute-Garonne compte 390 000 hectares de surface agricole utile (SAU) et sept petites régions naturelles variant de 3 200 à 100 mètres d'altitude. Dans les années 2000, on comptait 7 500 exploitants à titre principal. La surface moyenne d'une exploitation est de 46 hectares. Depuis 15 ans, le nombre d'exploitations a diminué de 40 %.

1. Organismes et personnes rencontrées: niveau national, CNASEA (Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles); niveau départemental, ADASEA du Gers, Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, le syndicat des JA, (Jeunes Agriculteurs), des responsables des aspects financiers et juridiques.



Banlieue toulousaine



Paysage du Gers

Une politique nationale d'établissement depuis plus de 25 ans

Dans les années 1960, l'État français mettait en place un premier dispositif pour l'installation, un prêt pour jeunes agriculteurs mais c'est en 1976, que la subvention Dotation Jeunes Agriculteur (DJA) a été offerte à tous les jeunes désireux de s'installer. En 1985, l'Europe s'est impliquée dans le dispositif. Lors de la réforme de 1988, on a haussé les exigences de formation, exigé un stage de 6 mois à l'extérieur de l'exploitation parentale et des résultats financiers positifs de l'exploitation pour l'obtention du second versement. On a aussi donné accès à la DJA au conjoint.

En 1995, suite à une forte baisse du nombre de DJA (à partir de 1992), les jeunes agriculteurs ont signé avec l'État une Charte nationale d'où la mise en place de mesures incitatives et de programmes pour l'installation et le développement d'initiatives locales (PIDIL). Un autre programme instauré, le répertoire à l'installation, vise les besoins des cédants sans successeurs et la relève non-familiale. Par la suite, certains contrats territoriaux

d'exploitation (voir Info-Transfert, novembre 2001) s'adressent aux agriculteurs. La plupart des mesures sont cofinancées par l'État et l'Union européenne.

Des résultats très satisfaisants

Il y a plus de 600 000 entreprises agricoles dans tout le pays. On compte une moyenne de 12 000 installations aidées par année. Malgré une diminution d'installations aidées dans les dernières années, le CNASEA voit l'avenir avec beaucoup d'optimisme grâce aux diverses politiques publiques. On est passé d'une installation pour quatre départs en 1995 à une installation pour deux en 2000 et il y a une progression constante d'installations hors cadre familial qui atteint 30 %. Il reste un tiers de l'ensemble des installations sans aide. Après dix ans d'installation, 95 % des jeunes aidés sont toujours des exploitants à temps plein.



Paysage du Lauragais



Quelques Blondes d'Aquitaine du troupeau d'un jeune agriculteur du Lauragais

Parcours de l'installation en France

Les installations que nous avons visitées étaient fort variées : élevages de bovins, canards, poulets et pintades, production et transformation de céréales, transformation du porc, ferme auberge. Les jeunes rencontrés avaient bénéficié d'une transmission familiale, ils avaient eu accès à la DJA (ou à une aide régionale), à des prêts bonifiés, des CTE. Et ils avaient suivi le parcours de l'installation.

Comment résumer ce parcours? D'abord, exigence d'une **formation de base BTA** (bac de technologie agricole) équivalente à un DEC, d'un **stage 6 mois**, d'un **stage 40 heures**, de **l'élaboration d'un projet d'installation**, de **l'adhésion à un centre de gestion** (pour le suivi de la situation économique et financière de leur entreprise) et enfin d'un **stage 3 jours**.

Trois stages fort différents

Le stage 6 mois diffère d'un stage scolaire. C'est un stage fait chez un maître exploitant agréé qui vise à justifier la capacité professionnelle en sus de la formation de base. Ce doit être une expérience entre exploitant et futur exploitant.

Le stage 40 heures échelonné sur environ 2 mois est aussi appelé SPI (stage prévisionnel d'installation). Il permet de situer le jeune agriculteur dans le contexte de l'installation, de terminer son projet d'installation, d'être en contact avec l'ensemble des partenaires, structures et organisations liées au dossier

d'installation. Une ÉPI (étude prévisionnelle d'installation), sorte de plan d'affaires est présentée pour approbation et financement par la banque.

Un dernier stage de trois jours (moins structuré) fait le bilan après 3 ans d'installation.

Les réalités de l'installation

Outre la DJA, les jeunes agriculteurs ont accès à un prêt bonifié à moyen terme spécial d'installation (soumis aux mêmes conditions que la DJA) ainsi qu'à des aides sociales et fiscales.

Les CNASEA, ADASEA et les Chambres d'agriculture (CA) sont les principaux organismes qui suivent les dossiers selon divers degrés d'implication. Ce sont surtout les ADASEA et les CA, présents dans les départements, qui offrent un accompagnement systématique aux jeunes installés lors des stages SPI (et de l'étude prévisionnelle d'installation) et du stage 3 jours.

La presque totalité (95 %) des transferts se fait dans le cadre familial. Les formules d'installations sont diverses mais 50 % se font par transmission progressive. En effet, la terre devient intransmissible à cause de son coût (Info-Transfert, juin 2001).



Équipe du CNASEA de la région Midi-Pyrénées



Responsables du stage 6 mois de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne, stagiaires et maître-exploitant



Responsables de l'accompagnement de la DJA à l'ADASEA du Gers et représentants du syndicat JA



Francis Villemur, jeune agriculteur

Francis est un jeune agriculteur qui a bénéficié d'une DJA lors de son installation dans le cadre de l'exploitation avec son père et son frère. Il a formé une association, un GAEC (groupement agricole d'exploitation en commun). Il avait réalisé son stage 6 mois à l'étranger, dans une ferme près du lac Simcoe en Ontario. Il a opté pour la diversification de sa production comme beaucoup de jeunes agriculteurs dans le Gers. Il est producteur de céréales, mais il produit aussi du canard gavé, des poulets de qualité « label » ainsi que des pintades. Il est impliqué sur le plan syndical: il fait partie de la nouvelle équipe des Jeunes Agriculteurs du Gers, élue en mars 2002.

TRAGET LAVAL

Équipe de rédaction
Raymond Levallois
Diane Parent
Jean-Philippe Perrier
Elizabeth Ouellet

TRAGET Laval
Faculté des sciences de l'agriculture
et de l'alimentation
Pavillon Paul-Comtois, Université Laval,
Sainte-Foy, Québec G1K 7P4
Téléphone : (418) 656-2131, poste 2395
Télécopie : (418) 656-7821
Messagerie : Elizabeth.Ouellet@traget.ulaval.ca

Toute reproduction avec mention est
encouragée.

Le genre masculin est utilisé sans aucune
discrimination et uniquement afin d'alléger le
texte.

TRAGET Laval est un groupe de recherche de la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval (Québec)¹. Notre équipe multidisciplinaire est composée de chercheurs, professionnels, étudiants du secteur des sciences de l'agriculture ou des sciences sociales.

Notre mission est de contribuer au développement des connaissances et à leur diffusion ainsi qu'à la formation d'étudiants dans les domaines de la gestion agricole, du transfert de ferme et de l'établissement en agriculture. L'équipe de recherche privilégie une approche centrée sur la compréhension de l'évolution et des phénomènes liés aux changements vécus dans l'entreprise agricole dans sa globalité avec un accent particulier sur les personnes en relation avec les aspects sociaux, technico-économiques et financiers.

¹. Intégré antérieurement aux activités d'Agri-Gestion Laval.

RETROUVEZ-NOUS SUR LE WEB
[HTTP://WWW.TRAGET.ULAVAL.CA/](http://www.traget.ulaval.ca/)

[Vous désirez vous abonner à Info-Transfert? Communiquez avec nous et nous ajouterons votre adresse électronique à notre liste d'abonnés.](#)

De jeunes agricultrices déterminées

Quoique moins nombreuses que les jeunes hommes à s'installer, elles y sont en plus grand nombre qu'au Québec. 24 % des jeunes ayant une DJA sont des femmes dans la région Midi-Pyrénées. Elles s'installent plus dans des créneaux spécialisés comme les cultures maraîchères, le gavage d'oies et de canards, l'élevage de chèvres, la production de fromage, etc. alors que les jeunes hommes optent plutôt pour des productions plus conventionnelles comme les cultures céréalières et l'élevage. Elles s'installent seules ou avec leur conjoint.



Selon Michelle Nouvellon, conseillère juridique dans les dossiers de transfert de ferme dans un cabinet privé à Albi, les femmes agricultrices ont effectivement un statut de conjointe collaboratrice mais ce statut n'est pas toujours reconnu socialement et il est souvent utilisé en fonction d'avantages fiscaux et financiers.



Corinne Lacomme est une jeune installée avec DJA. Après sa formation agricole, elle a mis sur pied une entreprise de transformation de viande de porc (charcuterie, jambon, etc.). Ses parents sont des producteurs de porcs et à trois, ils ont formé une EARL (exploitation agricole à responsabilité limitée). Corinne transforme actuellement la moitié de leur production porcine. Elle a opté pour la vente directe à la ferme, la vente itinérante et à son comptoir de vente au centre du village de Samatan. Elle en est à sa septième année d'installation et a l'impression d'avoir atteint depuis peu, sa vitesse de croisière.

En tant que jeune femme, elle a rencontré des difficultés à se faire accepter notamment auprès des employés de l'abattoir et auprès de ses propres employés.

NDLR

Merci à Marianne Gagnon, Répondante en formation agricole pour l'UPA de la région de Lanaudière pour ce complément d'information à notre article de juin 2002 :

« Le Cégep régional de Lanaudière à Joliette offre également une Attestation d'études collégiales (AEC) en Gestion de l'entreprise agricole. Ce projet a pu démarrer en 2000 grâce au travail acharné de plusieurs partenaires, dont le Syndicat des agricultrices de Lanaudière. »